



IMAJ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Service de prévention spécialisée

VILLIERS-LE-BEL

6 AVENUE DU 8 MAI 1945, 95400 VILLIERS-LE-BEL

01.34.29.77.84 - 06.31.47.18.94 / imaj.villierslebel@imaj95.fr

Table des matières

I. Moyens humains, logistiques et organisation.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023.....	3
II. Les modes d'intervention :.....	5
2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue.....	5
2.2 Actions éducatives collectives.....	6
2.3 L'accueil au Local.....	9
2.4 Accompagnement individuel.....	10
III. Le Public.....	10
3.1 Jeunes connus.....	11
3.2 Jeunes en accroche.....	11
3.3 Jeunes accompagnés.....	12
3.4 Données statistiques.....	12
3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir.....	16
IV Accompagnement et actions auprès des 11/15.....	16
4.1 Thématiques d'accompagnement.....	16
4.3 Projets menés et partenariats.....	18
4.4 Partenariat avec les établissements scolaires.....	19
4.5 Passerelle CM2.....	21
V. Accompagnement et actions auprès des 16/25.....	22
5.1 Démarches auprès des 16-17 ans.....	22
5.2 Evolution des situations des 16-17 ans (difficultés, besoins).....	23
5.3 Démarches auprès des 18-25 ans.....	24
5.4 Evolution des situations des 18-25 ans (difficultés, besoins).....	25
5.3 Projets menés et partenariats.....	26
VI. Actions en faveur de l'égalité H/F.....	28
VII. Utilisation des réseaux sociaux.....	29
7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux.....	29
7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux.....	30
VIII Partenariats et participation au développement social local.....	31
8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI).....	31
8.3 Partenariats actifs en 2023.....	32
ANNEXES.....	

Glossaire

ACI	Atelier et chantier d'insertion
AEA	Auto-école Associative
AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASSR	Attestation scolaire de sécurité routière
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BSR	Brevet de sécurité routière
CAF	Caisse d'allocations familiales
CARPF	Communauté d'agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCHVO	Communauté de communes du Haut Val d'Oise
CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
CESCE	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté et à l'environnement
CFA	Centre de formation d'apprentis
CHRS	Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CLAS	Contrat local d'accompagnement à la scolarité
CLS	Contrat local de santé
CLSPDR	Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la Radicalisation
CMP	Centre médico-psychologique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CODES	Comité Départemental d'Éducation pour la Santé
CPE	Conseiller principal d'éducation
DDETS	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
E2C	École de la 2 ^e Chance
EPIDE	Établissement pour l'insertion dans l'emploi
GPDS	Groupe de prévention du décrochage scolaire
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fonds social européen
GAP	Groupe d'analyse des pratiques
PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
PMI	Protection maternelle et infantile
PRE	Programme de réussite éducative
PRIJ	Plan régional d'insertion pour la jeunesse
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
QPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
SIAO	Service intégré de l'accueil et d'orientation
SPIP	Service pénitentiaire d'insertion et de probation
SSD	Service social départemental
VVV	Ville Vie Vacances

Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2023. Depuis quarante ans, notre association accompagne, par son activité de prévention spécialisée, les jeunes en situation de vulnérabilité dans leur parcours de vie.

Au cours de l'année, des événements majeurs ont profondément marqué notre action sur le terrain. Ces moments ont non seulement mis en lumière la complexité de notre mission, mais ils ont également renforcé notre détermination à répondre aux enjeux territoriaux et à œuvrer à la réduction des inégalités et à la construction d'une société plus solidaire.

L'année écoulée a également été caractérisée par un changement significatif dans la manière dont nous interagissons avec les collégiens au sein de nos services de prévention spécialisée.

Notre stratégie de recentrage vers le jeune public, dans un objectif de prévention précoce, nous a amené à développer significativement les actions éducatives en direction des jeunes âgés de 11 à 15 ans. Grâce à ces actions collectives ciblées, nous avons réussi à tisser des liens solides avec ces jeunes, qui fréquentent désormais la plupart de nos locaux de manière spontanée, souvent en groupe, et nous considèrent comme un lieu ressource précieux. Ils représentent 32% de l'ensemble du public accueilli et sont fortement représentés parmi les jeunes dits « en accroche ». Parmi le public accueilli, les jeunes mineurs sont majoritaires (53%). Cette évolution reflète notre capacité à répondre aux besoins émergents de cette tranche d'âge et à établir une relation de confiance avec eux. Nous devons à présent intensifier nos efforts pour identifier plus précisément leurs besoins et leurs difficultés, établir des liens personnels et significatifs afin de leur proposer une approche plus individualisée et ciblée sur les sujets qui les préoccupent : scolarité, orientation, relations familiales, relations entre pairs, santé mentale. Cela nous permettra d'approfondir notre impact et d'offrir un soutien plus significatif à ces jeunes, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel et à leur réussite future.

Conscients que l'entrée au collège marque un moment clé dans le parcours des jeunes, nous avons déployé des interventions ciblées auprès des élèves de CM2. L'objectif était principalement de permettre une identification précoce de nos services, afin que les jeunes et leurs familles puissent bénéficier si besoin d'un accompagnement adapté dès leur entrée au collège.

Parallèlement, nous avons maintenu notre engagement dans la formation des professionnels sur la question de l'égalité femme/homme. Nous avons organisé des groupes de travail et des sessions de sensibilisation afin de favoriser une meilleure compréhension de ces enjeux au sein de nos équipes. Nous sommes encouragés par les premiers résultats, qui se traduisent par une augmentation des actions en direction des jeunes sur ce sujet et une meilleure intégration de ces thématiques dans nos pratiques professionnelles quotidiennes. La part des filles accueillies au sein de nos services (30%) reste toutefois encore insatisfaisante et devra faire l'objet d'une réflexion approfondie et d'actions proactives pour permettre aux jeunes filles d'accéder pleinement à nos services.

En outre, notre présence active sur les réseaux sociaux auprès des jeunes s'est amplifiée au cours de l'année écoulée, renforçant ainsi notre impact et notre visibilité auprès de cette population clé. Nous

avons utilisé ces plateformes comme des outils de sensibilisation et de mobilisation, permettant ainsi d'atteindre un public plus large et de renforcer notre influence dans nos domaines d'intervention.

Les violences urbaines survenues fin juin, suite au décès tragique du jeune Nahel, ont eu des répercussions diverses et significatives sur l'ensemble des territoires où nous intervenons. Face à ces violences, nous avons dû adapter nos stratégies d'intervention et renforcer notre présence sur le terrain, là où les besoins étaient les plus pressants, afin de maintenir le dialogue avec les jeunes. Dans ce contexte difficile, nous avons fait preuve de réactivité, en œuvrant au refroidissement de ces crises et en menant un travail d'apaisement auprès des populations concernées. Cette expérience a confirmé l'importance de notre rôle dans la préservation du lien social. Il est néanmoins important de souligner que notre approche reste ancrée dans une perspective à long terme et vise à établir des relations de confiance durables et des dynamiques sociales positives. La construction d'un environnement plus apaisé nécessite un engagement continu et soutenu auprès des jeunes.

Malgré les difficultés persistantes liées à la faible attractivité de notre secteur d'activité, nous avons réussi à renforcer certaines équipes grâce à des efforts soutenus en matière de recrutement. L'équipe de Villiers-le-Bel a néanmoins été, cette année encore, la plus impactée par ces difficultés de recrutement durables. Le début d'année 2024 nous permet d'entrevoir une issue à la situation critique de ce service avec plusieurs recrutements effectifs permettant de renforcer l'équipe. Dans ce contexte, nous avons, autant que possible, maintenu notre niveau de service et continué à répondre aux besoins de notre public avec engagement et professionnalisme.

Ces rapports visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils témoignent de notre engagement en faveur de la prévention spécialisée et de l'accompagnement des jeunes en difficulté, et s'adresse à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

I. Moyens humains, logistiques et organisation

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2023

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel se compose de 7 postes éducatifs à temps plein et d'un poste supplémentaire dans le cadre du PRIJ. Une intervenante scolaire intervient également sur le territoire avec le dispositif des collégiens exclus. Un chef de service encadre l'activité de l'équipe.

Après plusieurs années de stabilité, le service de prévention spécialisée de Villiers-le-Bel a dû faire face au départ de plusieurs éducateurs depuis 2021. En 2023, dans un contexte de tension des effectifs dans l'ensemble du secteur social, il n'a pas été possible de compléter entièrement l'équipe éducative. Cette situation a fortement impacté les possibilités d'action et d'accompagnement.

Durant l'année 2023, l'équipe du service de Prévention spécialisée de Villiers-le-Bel était donc composée comme suit :

- Un chef de service éducatif :

Maxime CARTIER, en arrêt puis qui a quitté son poste au 09 juin 2023

Mathieu LIEURE, qui était jusqu'alors en intérim sur le poste depuis le 14 mars 2022 est devenu titulaire au départ de Maxime CARTIER

- Trois éducateurs spécialisés :

- Sarah Hellou – éducatrice spécialisée
- Loïc Niang – moniteur éducateur
- Julie Charles de janvier à juin 2023 - éducatrice spécialisée
- Othman Cheema du 30/10 au 21/12 – éducateur spécialisé

- Une éducatrice en contrat de professionnalisation :

- Fatou Diabira, depuis le 03 septembre 2023

- Une stagiaire éducatrice spécialisée :

- Alicia Bach en stage long du 03/10/2022 au 17/03/2023

L'équipe éducative a pu suivre différentes formations au cours de l'année 2023 :

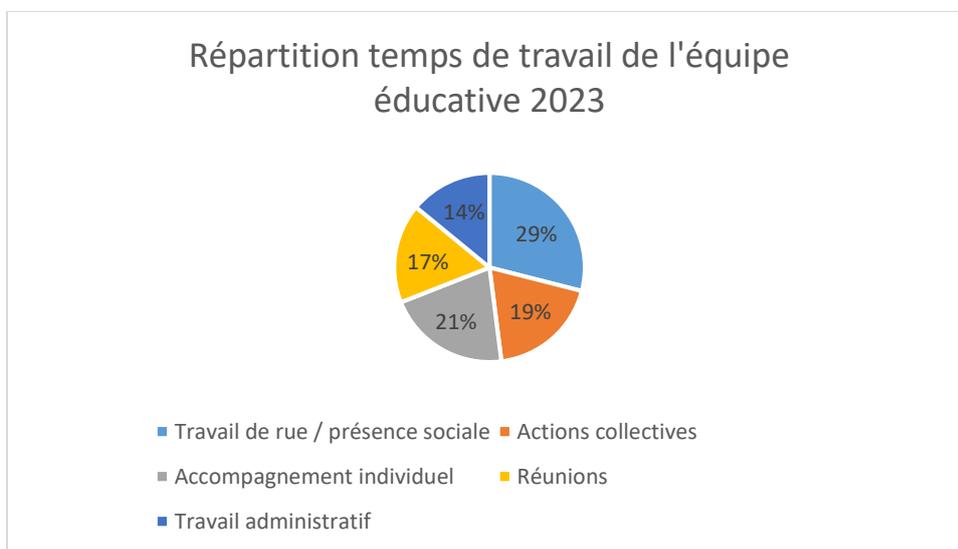
- une formation « appréhender le monde numérique des jeunes » proposée par le conseil départemental dans sa fonction d'animation du réseau. Cette formation est dispensée par l'association DYKTIA.

- une formation « droit des étrangers » proposée par le PRIJ et animée par une juriste.

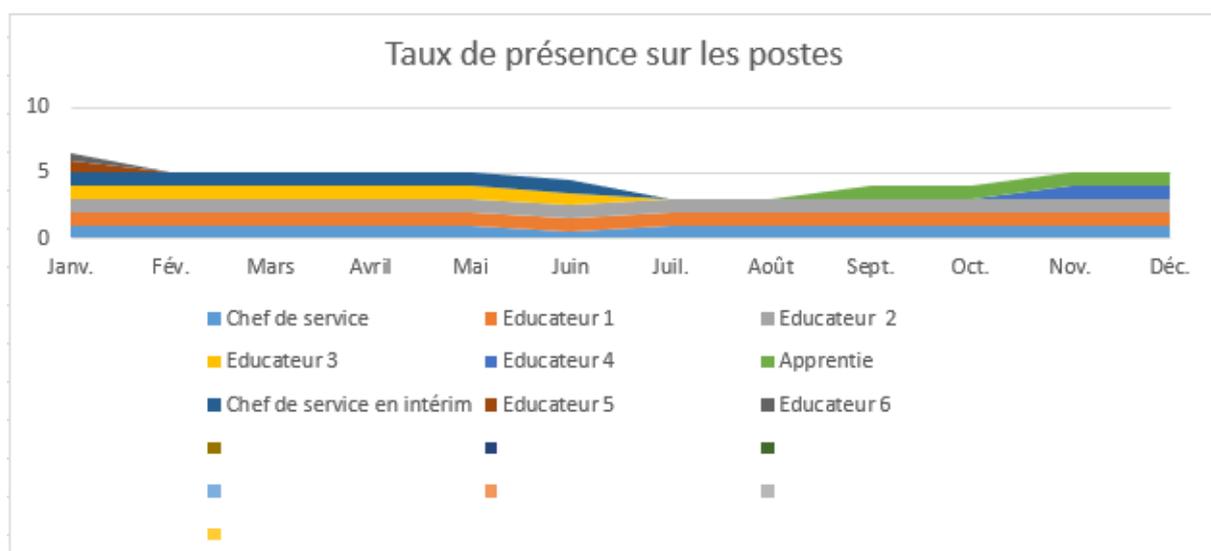
Ces temps de formation participent de l'actualisation ou de l'acquisition de connaissances, d'une meilleure prise en compte et identification des problématiques de notre public. L'équipe peut ainsi mieux accompagner et / ou orienter les jeunes.

1.2 Présentation du mode d'organisation du travail

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de manière quotidienne entre 10h et 19h. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée et en week-end, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).



- Tableau des vacances de poste 2023 :



Analyse des pratiques

Les équipes éducatives assistent à des séances d'*analyse des pratiques*, conduites par une psychologue clinicienne. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps mensuel dédié, permettant un étayage clinique et une démarche réflexive sur ses pratiques. En 2023, l'équipe éducative de Villiers-le-Bel a partagé ces temps d'analyse de la pratique avec le service de Garges lès Gonesse. Cette modalité de travail a favorisé l'interconnaissance des professionnels. Des actions collectives inter-services ont ainsi pu être organisées au cours de l'année 2023 réunissant des jeunes de Villiers-le-Bel et de Garges les Gonesse.

II. Les modes d'intervention :

2.1 Contexte territorial, Présence sociale et travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose sur une dynamique « d'aller vers » les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Ainsi, les éducateurs sont présents, régulièrement, dans l'espace public. Ils fréquentent les lieux propices aux contacts pour connaître et se faire connaître des jeunes et de la population du secteur.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et les habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes, etc. Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain, les habitants, etc.

Ainsi repérés, les éducateurs tissent des relations avec les jeunes, mais aussi avec ceux qui, dans le quartier, ont une place importante comme les parents des jeunes, les commerçants, des habitants influents et d'autres protagonistes de la vie du secteur.

L'équipe éducative intervient sur l'ensemble de la ville de Villiers-le-Bel. Les quartiers PLM, DLM, Cerisaie et celui des Carreaux sont les quartiers privilégiés car ils concentrent davantage notre public.

Au sein du quartier de DLM, la permanence Place de la traverse s'est poursuivie en 2023, cela nous permet de renforcer le lien partenarial avec les acteurs locaux (animateurs du centre socio-culturel Allende, conseillers mission locale) et de rapprocher des jeunes de la mission locale notamment.

La poursuite de la rénovation urbaine dans ce quartier a modifié la circulation des personnes et certaines habitudes de regroupements sur l'espace public. L'équipe a dû modifier ses stratégies d'aller vers pour s'adapter à la nouvelle architecture du quartier. L'équipe a pu identifier des nouveaux espaces où des jeunes sont présents, ces lieux ont été intégrés dans les « itinéraires » en travail de rue.

La qualité de vie des habitants semble s'améliorer non sans certaines difficultés liées aux travaux. La destruction de bâtiments à venir va encore faire évoluer le quartier. Cette destruction concerne plusieurs jeunes accompagnés par le service qui y vivent encore avec leurs familles. Globalement, les travaux apportent une amélioration du cadre de vie pour les habitants.

A la Cerisaie et à DLM, que ce soit au sein du Square des Clématites ou au Parc de l'Infini, on remarque la présence régulière d'enfants âgés de 6 à 10 ans. Ces espaces sont aussi fréquentés par des jeunes plus âgés. Les plus petits peuvent donc être témoins de comportements ou d'attitudes des plus grands peu exemplaires (Consommation de chicha, de puff ; bagarre...). Les parents sont globalement peu présents dans ces espaces.

Au sein du quartier des Carreaux : De janvier à juin 2023, nous avons pu, de manière bimensuelle, assurer une présence éducative au sein de l'accueil jeunes du centre socio culturel Boris Vian. Cette présence nous a permis de rencontrer des jeunes essentiellement âgés de 16 à 20 ans. Ces premières rencontres ne se sont pas concrétisées par des sollicitations d'accompagnement individuel. La présence de filles au sein de l'espace jeunes âgées de 16 à 20 ans a conduit l'équipe à faire une proposition d'action collective à ce groupe. Nous observons que les jeunes de la tranche d'âge... sont moins présents sur l'espace public que les années précédentes.

Au sein du PLM, la présence de groupes de jeunes n'est pas inscrite dans le temps ni dans des espaces aussi identifiés que dans d'autres quartiers. Autour de la salle Marcel Pagnol ou sur la Place Berlioz, un sentiment d'insécurité peut être vécu du fait de la présence récurrente d'adultes qui consomment des substances psychoactives (alcool, drogues) et qui s'approprient l'espace public.

En juillet 2023, suite à la mort du jeune Nahel à Nanterre, Villiers le Bel a été impacté par les « émeutes urbaines » qui se sont déroulées dans les jours qui ont suivis ce tragique évènement. L'équipe éducative s'est mobilisée en renforçant sa présence dans le cadre du travail de rue pour aller proposer des espaces de paroles auprès des jeunes, accueillir leur discours et essayer d'apaiser et sensibiliser le public face aux risques qui pouvaient être pris par certains.

En lien avec le recentrage souhaité par le conseil départemental vers le public 11-15 ans, l'équipe a accentué sa présence lors de temps de sorties de collège. Cette présence favorise le lien avec les jeunes mais également avec les professionnels des établissements (CPE, assistants d'éducation). L'accueil d'une nouvelle collègue apprentie qui a travaillé au sein du collège Saint Exupéry en tant qu'assistante d'éducation pendant deux ans, nous permet d'être en lien avec beaucoup de jeunes.

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a contribué par sa présence à différents évènements (quartier d'été, les « Noël solidaire » des centres socio-culturels..) et a pu mener des chantiers éducatifs (« fabrique ton quartier », « Terrain d'aventure », « animation ») sur l'espace public contribuant à la participation de l'équipe et des jeunes dans la vie sociale et concourant à l'amélioration du cadre de vie des Beauvillésoises et Beauvillésois.

2.2 Actions éducatives collectives

Les activités collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

171 jeunes ont bénéficié d'actions collectives en 2023 dont une majorité de filles (88).

Le nombre d'actions collectives est en augmentation en 2023. 19 actions collectives avaient été menées en 2022 contre 35 en 2023. 71% du public concerné par ces actions collectives est un public collégien (11-15 ans).



Sorties, ateliers et débats

Ces activités sont proposées afin de créer ou approfondir le lien avec certains jeunes et mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Elles poursuivent néanmoins d'autres objectifs auprès des jeunes, comme le développement de leurs capacités d'anticipation, la prise d'initiative, l'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, sportives.

28 sorties et ateliers ont été spécifiquement tournés vers le jeune public (10 à 16 ans) avec :

Sorties au grand rex, exposition street art, bowling, laser game, Five, tournoi de futsal, escalade, musée de l'illusion, loup garou, urban jump...

Des ateliers de soutien scolaire en collectif ont également été proposés.

11 jeunes de 18-25 ans ont été accompagnés à des forums de l'emploi en avril et en septembre 2023.

Séjour

Les séjours organisés par l'équipe éducative visent la consolidation du lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie, etc.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Un séjour a eu lieu dans le Var du 08 au 15 juillet avec un groupe de 6 collégiens (4 filles et 2 garçons) scolarisés en classe de 3^{ème}.

Chantiers éducatifs

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

Six chantiers éducatifs ont pu être proposés à 22 jeunes de 17 à 25 ans et ont notamment permis le financement d'une partie de leur permis de conduire, formations, BAFA..



Si en cliquant sur la première case (A7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.

Nom	Type d'action collective*	Thématique*	Date de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Nombre		Jeunes en compte éducatif	Jeunes en accroche	Âge						
						Garçons	Filles			-11	11-13	14-15	16-17	18-25	+25	
Atelier orientation	Atelier ou sortie ponctuelle	Orientation Scolarité Déco	18 janv. 2023	1		0	2	1	3	0	0	0	2	1	0	0
Crêpes	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	1 févr. 2023	0		0	2	4	6	0	0	2	3	1	0	0
Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	8 févr. 2023	1		0	2	2	3	1	0	1	3	0	0	0
Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	15 févr. 2023	1		0	4	0	3	1	0	2	2	0	0	0
Préparation sortie Paris	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	22 févr. 2023	1		0	2	3	5	0	0	0	4	1	0	0
Sortie Paris	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	23 févr. 2023	1		0	2	1	3	0	0	0	3	0	0	0
Projet Théâtre	Projet spécifique	Activité - Pratique Culture	27 févr. 2023	10		0	2	3	4	1	0	0	5	0	0	0
Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	8 mars 2023	1		0	3	0	3	0	0	2	1	0	0	0
Escalade	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	15 mars 2023	0		0	4	1	3	2	0	2	3	0	0	0
Forum de l'emploi	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	6 avr. 2023	0		0	3	3	6	0	0	0	0	1	5	0
chantier terrain d'aventures avril 2022	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle	17 avr. 2023	10		10	3	1	4	0	0	0	0	0	4	0
musée de l'illusion	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	25 avr. 2023	2		0	4	1	3	2	0	2	3	0	0	0
Tournoi de futsal	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	3 mai 2023	1		0	6	0	0	6	1	5	0	0	0	0
Repas "Presque parfait"	Projet spécifique	Convivialité - Partage	24 mai 2023	1		0	2	4	6	0	0	0	5	1	0	0
Chantier Fabrique ton quartier	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle	12 juin 2023	10		10	1	4	2	3	0	0	0	0	5	0
séjour AUPS	Séjour sans chantier	Activité Sportive	8 juil. 2023	16		0	2	4	5	1	0	0	4	2	0	0
jump city	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	26 juil. 2023	1		0	3	3	4	2	0	3	2	1	0	0
Chantier animation	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle	31 juil. 2023	8		8	3	2	4	1	0	0	0	0	5	0
Urban Jump	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	11 août 2023	1		0	5	0	1	4	0	3	1	1	0	0
Débat / Gouter	Atelier ou sortie ponctuelle	Prévention - sensibilisation	13 sept. 2023	1		0	0	6	1	5	0	4	2	0	0	0
URBAN JUMP	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	20 sept. 2023	1		0	0	4	1	3	0	0	4	0	0	0
Terrasse de l'emploi	Atelier ou sortie ponctuelle	Insertion professionnelle	21 sept. 2023	1		0	5	0	4	1	0	0	0	0	5	0
laser game	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	4 oct. 2023	1		0	0	7	0	7	0	2	5	0	0	0
Gouter avec groupe séjour	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	11 oct. 2023	1		0	1	4	4	1	0	0	3	2	0	0
Chantier 1001 vies habitat	Chantier éducatif troc	Insertion professionnelle	23 oct. 2023	10		10	1	3	3	1	0	0	0	2	2	0
LOUP GAROU	Atelier ou sortie ponctuelle	Loisirs - Jeux	31 oct. 2023	1		0	2	6	2	6	0	0	2	6	0	0
Soutien scolaire + repas	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	3 nov. 2023	1		1	2	2	0	4	0	4	0	0	0	0
Grand Rex	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	8 nov. 2023	1		0	2	4	0	6	0	6	0	0	0	0
exposition street art	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité - Pratique Culture	22 nov. 2023	1		0	0	5	3	2	0	0	4	1	0	0
chantier ressourcerie	Chantier éducatif troc	Utilité sociale - solidarité	27 nov. 2023	6		6	3	0	3	0	0	0	0	0	3	0
Temps de recontre + gouter	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	13 déc. 2023	1		1	0	1	0	1	0	0	1	0	0	0
laser game	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	20 déc. 2023	1		0	5	2	0	7	0	7	0	0	0	0
Repas raclette	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	27 déc. 2023	1		0	0	5	0	5	0	4	1	0	0	0
FIVE inter-imag	Atelier ou sortie ponctuelle	Activité Sportive	28 déc. 2023	1		0	6	0	1	5	0	0	6	0	0	0
Journée Patinoire	Atelier ou sortie ponctuelle	Convivialité - Partage	29 déc. 2023	2		0	1	2	0	3	0	3	0	0	0	0

2.3 L'accueil au Local

Après des aménagements réalisés l'année précédente, l'année 2023 a permis à l'équipe d'éprouver le local dans sa nouvelle organisation.

Les espaces ainsi pensés permettent davantage aux différents publics de cohabiter. Les collégiens y apportent une dynamique différente. Le local est régulièrement investi par des groupes pour des actions collectives ou des moments conviviaux où les discussions mènent bien souvent aux débats.

Les différentes salles et leur agencement permettent de réduire le phénomène bien connu qui amène « un public » à en chasser un autre. Ainsi, la présence des grands ne fait pas systématiquement « fuir » les plus jeunes et celle des garçons ne fait pas fuir les filles.

Les filles investissent d'ailleurs en nombre plus important et plus régulièrement le local, notamment en groupe. Un des enjeux pour l'équipe est d'accueillir ces groupes dans des conditions adaptées pour que le cadre de travail des professionnels présents et des autres jeunes puisse permettre la mise en travail. Le local est de plus en plus identifié par ces jeunes comme un lieu ressource, sécuritaire, où l'on se sent bien. L'utilisation qui en est faite par les jeunes est d'ailleurs en évolution. Il arrive de plus en plus que des petits groupes de 2 à 4 jeunes passent de manière spontanée.

2.4 Accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec les jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

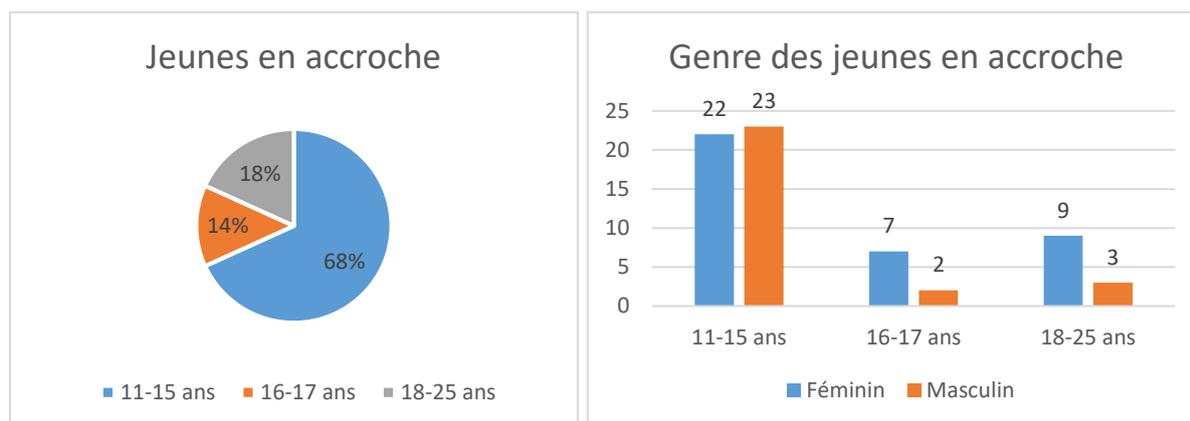
C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

3.1 Jeunes connus

En accord avec le Conseil Départemental du Val d'Oise nous nommons « jeunes connus » les jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement. On estime à 550 le nombre de jeunes connus par le service. Il y a une augmentation importante de ce nombre par rapport à l'année 2022 qui s'explique notamment par une meilleure définition et donc une comptabilisation différente de ces jeunes, par exemple l'ensemble des jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires.

3.2 Jeunes en accroche

66 jeunes sont dits « en accroche », ce sont des jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a encore été engagé.



Il est intéressant d'analyser le profil de ces jeunes en lien avec le cahier des charges. En effet, 45 de ces jeunes sont dans la tranche d'âge 10 - 15 ans (soit 68%) et 59% de ces jeunes sont des filles.

Un rajeunissement de notre public est en cours, ces jeunes en accroche devraient pour la plupart basculer en 2024 en tant que « jeunes accompagnés ».

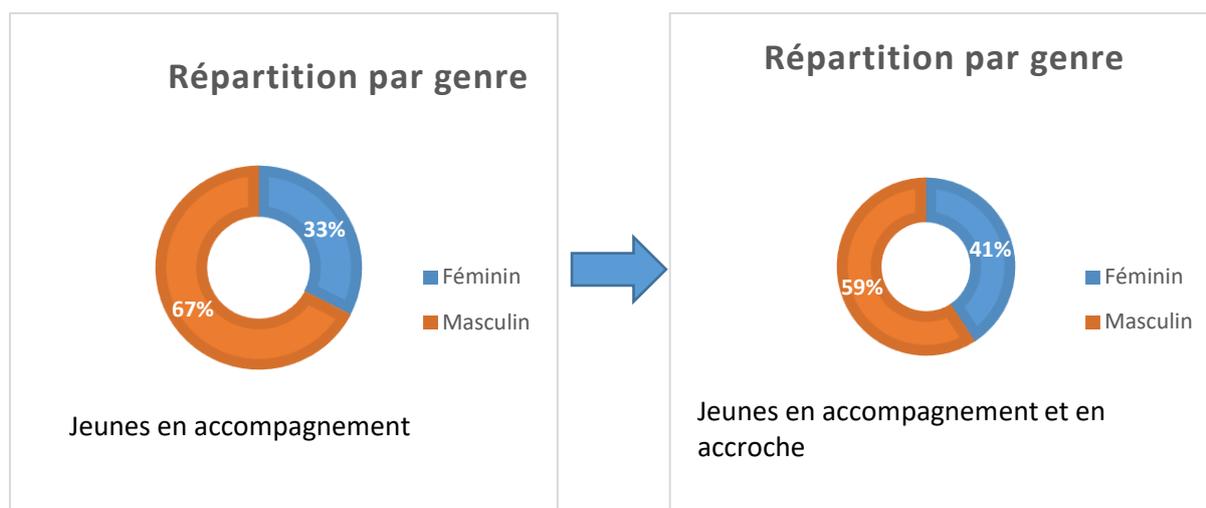
L'équipe est vigilante à mettre en œuvre le cahier des charges et ainsi répondre aux demandes du conseil départemental. Le nombre de professionnels réduits présents sur le service ne permet néanmoins pas de déployer nos actions aussi vite que nous le souhaiterions.

3.3 Jeunes accompagnés

135 jeunes ont été accompagnés par le service en 2023. Dans le contexte d'un manque de professionnels au sein du service, le nombre de jeunes accompagnés a un peu baissé en 2023 mais reste relativement stable par rapport à 2022 (144 puis 135). En plus de ce manque de professionnels, le dispositif d'accueil des collégiens exclus qui représente un levier majeur pour la mise en relation du service avec des collégiens, a dû être interrompu à partir du 30 juin 2023. Ce dispositif n'a pas été remis en place à la rentrée scolaire de septembre.

Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

3.4 Données statistiques

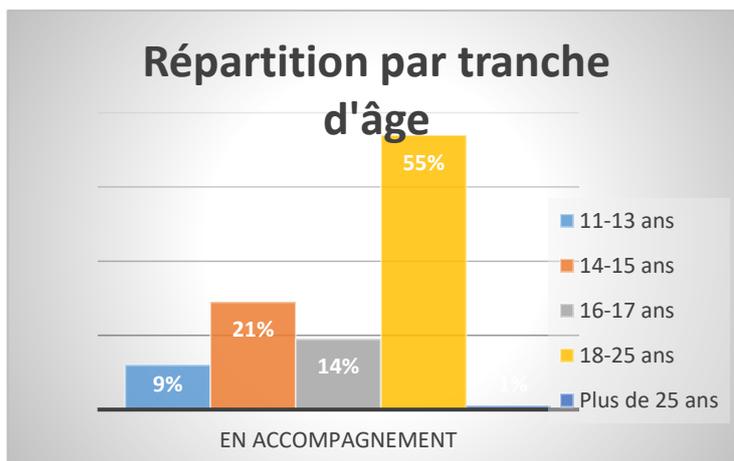


Les garçons restent en 2023 surreprésentés sur le service de Villiers le Bel concernant les jeunes en accompagnement (67%). Afin de favoriser et d'encourager la présence du public féminin sur le service, l'équipe éducative a réfléchi à des stratégies qu'elle a pu mettre en œuvre tout au long de l'année. Cette évolution des pratiques semble commencer à porter ses fruits. Si nous prenons en compte l'ensemble des jeunes dits en accompagnement et en accroche, une évolution apparaît et la présence des filles est en augmentation.

Les majeurs restent majoritaires (56% du public accompagné) mais conformément aux objectifs de recentrage sur les plus jeunes, ce public est en diminution par rapport à l'année 2022 (-12%).

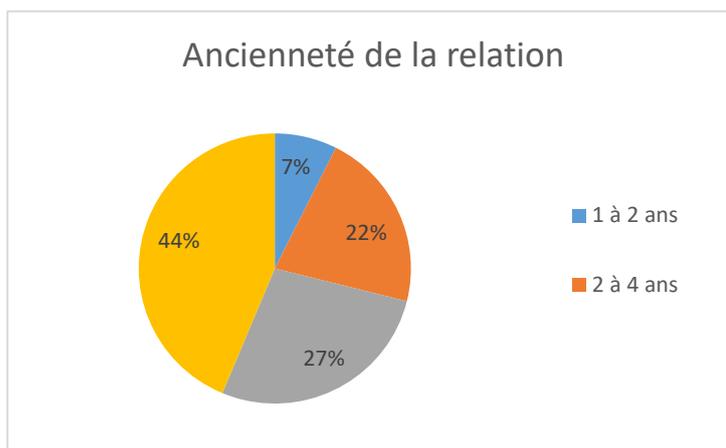
D'ailleurs, si nous considérons l'ensemble des 201 jeunes (en accompagnement et en accroche), le pourcentage des 10 - 17 ans en lien avec le service devient majoritaire :

57%. Cette inversion est historique pour le service de Villiers-le-Bel, en effet, c'est la première fois depuis 2008 que les mineurs sont plus représentés que les majeurs. L'équipe éducative est pleinement en action pour répondre aux besoins des plus jeunes et à nos objectifs de prévention précoce.



66% des jeunes accompagnés en 2023 sont en lien avec l'équipe depuis plus de deux ans. Cela témoigne d'une continuité et d'engagement réciproque entre des jeunes et l'équipe éducative.

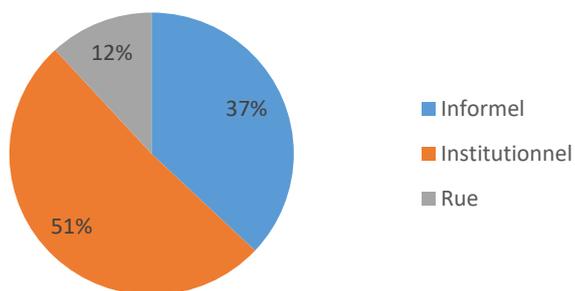
La plus forte sollicitation des majeurs explique encore en partie la difficulté de l'équipe à se déployer davantage auprès des collégiens. Plusieurs interventions de sensibilisation au



sein des collèges ont néanmoins permis d'entrer en contact avec de nombreux collégiens. Ces jeunes de 11 à 15 ans ont souvent un lien plus fragile avec le service et formulent moins de demandes d'accompagnements individuels, cela explique pourquoi le ratio de jeunes en accompagnement est encore majoritaire du côté d'un public majeur.

27% des jeunes ont néanmoins été rencontrés au cours de l'année 2023. C'est un chiffre significatif qui montre que l'équipe est repérée et sollicitée par le public. Malgré le manque de professionnels sur le service, les éducateurs arrivent à répondre aux sollicitations d'accompagnements.

Modes d'entrée en relation

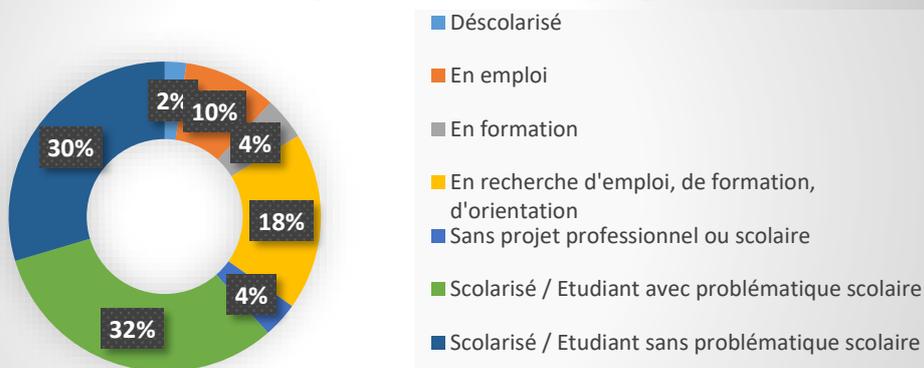


Le réseau institutionnel est à l'origine de 51% des orientations. (69 jeunes sont ainsi entrés en relation par le biais d'un professionnel). Le maillage social existant sur la ville ainsi que l'identification de nos missions permettent une orientation importante de la part des partenaires. Ceci s'inscrit également dans une réciprocité puisque nous orientons également des jeunes vers d'autres structures afin de répondre à des demandes spécifiques des jeunes.

Cela peut également montrer la légitimité acquise par l'équipe auprès des partenaires et également notre volonté de travailler en lien avec « l'extérieur ».

Le réseau informel est un vecteur important de rencontres pour l'équipe éducative : le « bouche à oreille » d'un jeune à l'autre fonctionne et permet à des jeunes de venir solliciter un éducateur au local. Ce transfert de confiance entre pairs facilite l'entrée en relation entre le jeune et l'éducateur(trice).

Situations des jeunes accompagnés



62% des jeunes accompagnés sont scolarisés mais 32% présentent des difficultés en lien avec leur scolarité (absentéisme, difficultés de comportement, d'apprentissage...). L'équipe œuvre pour éviter le décrochage scolaire et travaille en collaboration avec les différents acteurs présents auprès du jeune pour réduire ces difficultés.

17 % seulement des plus de 18 ans sont en situation d'emploi. Les jeunes en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation représentent 18% du public accompagné et 32% des 18/25 ans.

78 % des jeunes accueillis ont un très faible niveau de qualification (brevet ou pas de diplôme). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs.

Il est souvent nécessaire de construire avec eux un parcours d'insertion personnalisé. Ceci implique une connaissance des dispositifs d'orientation et de qualification conséquente. Le travail avec le réseau partenarial de l'insertion professionnelle, notamment celui avec le PRIJ, nous permet d'être identifiés comme ressource pour les questions liées à l'emploi et à la formation.

Seuls 4% des jeunes accompagnés sont en formation. L'accès à la formation n'est malheureusement pas une voie empruntée par une majorité des jeunes que nous accompagnons. Beaucoup d'entre eux souhaitent s'orienter immédiatement vers l'emploi pour obtenir un salaire le plus rapidement possible. Le manque de qualification ainsi que les représentations du monde professionnel sont des freins importants à l'insertion professionnelle.

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE ANNEE 2023 TERRITOIRE : VILLIERS-LE-BEL														
SERVICE DE PREVENTION SPECISAL IMAJ EQUIPE : VILLIERS-LE-BEL														
Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif														
	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Mode d'entrée en relation														
Rue					1				4	11				16
Réseau informel				1	2	6	4	2	12	22			1	50
Réseau institutionnel			3	8	10	10	2	11	6	19				69
Réseaux sociaux														0
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	
Situation familiale														
Célibataire			3	9	13	16	6	13	21	50			1	132
En couple														0
En couple avec enfant									1					1
Parent isolé										2				2
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	
Lien via les réseaux sociaux														
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	6	9	9	2	8	6	12				55
Lien via les réseaux sociaux				3	4	7	4	5	16	40			1	80
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	
Ancienneté de la relation														
Ancienneté < 1 an			3	7	8	12	3	3	4	3				43
Ancienneté >=1 et < 2 ans					2	1				7				10
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				2	2	2			6	4	15			31
Ancienneté >= 4 ans					1	1	3	4	14	27			1	51
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	
Situation														
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire				1	4	6	4	5	8	12				40
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	8	9	10	1	6	1	5				43
Déscolarisé (sans affectation)							1	2						3
En emploi									2	11				13
En formation									3	3				6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									8	16			1	25
Sans projet professionnel ou scolaire										5				5
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)														
Brevet ou sans diplôme			3	9	13	16	6	13	14	36				110
Bac Pro, CAP ou BEP									3	7			1	11
Bac général ou technique									5	9				14
Bac +2 et autres études supérieures														0
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135	

3.5 Les chiffres et ce que l'on peut retenir

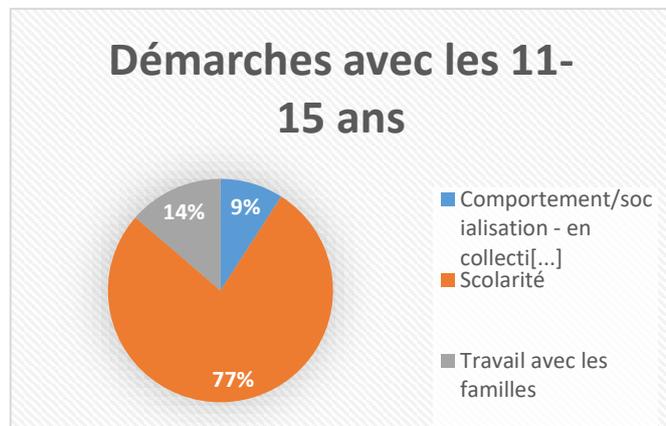
L'équipe éducative est en lien via les réseaux sociaux avec quasiment 60% de notre public. Les réseaux sont un vecteur de communication et de lien désormais important pour l'équipe de Villiers-le-Bel qui a intégré dans ses pratiques professionnelles les réseaux sociaux. Ils sont utilisés pour passer de l'information collective mais aussi pour le lien individuel avec les jeunes. L'équipe s'est adaptée aux pratiques de notre public.

32% des jeunes accompagnés ont été rencontrés au cours de l'année 2023. Malgré une équipe réduite, cela montre la capacité de notre service à créer et/ou susciter de nouvelles rencontres avec les jeunes.

IV Accompagnement et actions auprès des 11/15

4.1 Thématiques d'accompagnement

Le public collégien sollicite davantage l'équipe pour des actions collectives. Conscient que cette modalité est source de rencontres avec ce jeune public, l'équipe éducative a augmenté le nombre d'actions collectives auprès d'eux en 2023. Le nombre d'actions collectives est passé de 19 en 2022, à 35 pour cette année. Les mercredis après-midi ont été dès le mois de janvier consacrés aux collégiens pour des temps collectifs au local ou à l'extérieur.



L'équipe a également pu proposer des temps de sensibilisation dans deux collèges de la Ville (Martin Luther King et Léon Blum). L'ensemble des classes des niveaux 6^{ème} et 5^{ème} a ainsi été sensibilisé aux « bons usages des réseaux sociaux ».

Les demandes et démarches individuelles restent quant à elles en nombre relativement faible avec le public 11-15 ans.

4.2 Evolution des situations des 11/15 ans

41 jeunes de 11-15 ans ont été accompagnés par l'équipe en 2023, ce qui représente 30% du public accompagné. Bien que les garçons restent surreprésentés (61%), il est à souligner que le pourcentage de filles a augmenté de 10% par rapport à 2022 pour atteindre 39%.

Si l'on prend en compte l'ensemble des jeunes accueillis (jeunes « en accroche » et jeunes « en accompagnement »), les filles représentent alors 44% du public accueilli par nos services.

La majorité des démarches réalisées avec le public collégien concerne la scolarité.

Pour répondre aux besoins et aux demandes de ce public, l'équipe a plusieurs fois, au cours de l'année, proposé des temps collectifs mais également individuels de soutien scolaire. La posture d'élève et les attentes de l'institution scolaire conduisent les jeunes à échanger de leur quotidien vécu au collège. L'espace de parole et d'écoute qui est proposé est apprécié de ce public. Les 11-15 ans ont beaucoup de choses à dire mais pas nécessairement un espace familial permettant l'expression.

Le travail avec les familles est encore relativement faible. C'est un axe d'amélioration repéré pour 2024.

Les démarches de comportement / socialisation en collectif sont différents temps d'accueil proposés ou spontanés se déroulant au local qui conduisent l'équipe à travailler et développer des compétences sociales chez les jeunes.

Zoom situation :

Majda est une jeune fille de 15 ans que nous connaissons depuis moins d'un an. Elle a connu le service grâce à des amis qui nous connaissaient depuis de nombreuses années. Nous avons un séjour programmé en Juillet, nous lui avons proposé d'y participer afin de faire connaissance avec elle et de pouvoir l'accompagner dans ses futures démarches. Ce séjour a permis de créer un lien de confiance avec Majda et d'amorcer une relation d'écoute et de soutien. Elle a beaucoup échangé avec nous sur sa vie personnelle et l'impact que celle-ci pouvait avoir dans ses projets. A l'issue de cette semaine, elle fréquentait davantage le local et a pu nous solliciter pour que nous l'aidions dans ses démarches administratives et pour que nous la soutenions dans sa scolarité au lycée. Elle a également participé à un chantier éducatif avec le service.

Majda est à ce jour toujours en lien avec le service et avec son éducatrice référente qu'elle rencontre régulièrement lors d'entretiens individuels. La relation de confiance qui est établie et se renforce au fil de cet accompagnement a permis à Majda d'évoquer des éléments très personnels de sa vie familiale et de son histoire.

4.3 Projets menés et partenariats

“L’antagoniste, c’est un protagoniste qui n’a pas raconté son histoire”

Alser - 14 ans

Du 27 février au 03 mars 2023, nous avons mené un projet « théâtre » avec la bande magnétique et un groupe de 8 jeunes âgés de 13 à 15 ans (5 filles, 3 garçons).

Les jeunes se sont investis et impliqués, et ce, malgré les appréhensions liées à différents facteurs : peur du théâtre, manque de références liées au théâtre d’improvisation, peur de se mettre en “je” devant les autres...

Nous avons pu mettre en œuvre ce projet avec 8 jeunes (5 filles et 3 garçons) et sur ces 8 jeunes, 5 ont participé au spectacle final.

Les objectifs de ce projet ont été définis avec les jeunes et avec « EM B Green » (comédienne de la bande magnétique).

L’idée de ce projet était de former un groupe et lui permettre d’apprendre les bases du théâtre d’improvisation durant une semaine pour délivrer un spectacle final, à la manière d’un travail de résidence où les artistes proposent une sortie de résidence. La pratique artistique permet de gagner en confiance et d’oser sortir de ses habitudes ou de sa zone de confort. Un des objectifs était de proposer aux jeunes un temps pour eux où ils apprennent à se faire confiance, à être libre de s’affirmer, à se connaître et à oser prendre la parole pour raconter leur propre histoire. Parallèlement à la pratique artistique, nous leur proposons aussi des outils pour apprendre à mieux se connaître, à gérer leur stress, à prendre du temps d’introspection, par le biais de la Pleine Conscience (pratique de la respiration, temps d’ancrage, temps de visualisation et de projection), par la pratique de l’intelligence collective (temps de réflexion en commun, world café, météo intérieure, débat debout...), et par une introduction à la Communication Non Violente (Identifier par exemple ce qu’est une émotion, ce qu’est un besoin...) et au Théâtre Forum.



L’intérêt d’être en immersion sur une semaine est de leur permettre d’apprendre à creuser, à aller plus loin dans leur réflexion. Pour certain-es cela a aussi été l’occasion d’apprendre à se dépasser, à dépasser leurs peurs en dépassant les croyances limitantes (le fameux “je n’y arriverai jamais !”).

Et plus largement, c’était aussi l’occasion de leur proposer un temps en légèreté, pour rire entre pairs et avec des adultes.



Deux temps forts ont rythmé la semaine : le mercredi, le groupe a pu se rendre à Paris pour voir un spectacle d'improvisation (Les Eux) et le vendredi, une restitution finale a eu lieu devant les familles.

Nous avons pu, durant toute cette semaine, bénéficier des locaux du centre socio-culturel Camille Claudel.

4.4 Partenariat avec les établissements scolaires

Le partenariat avec l'ensemble des trois établissements scolaires collèges de Villiers-le-Bel a pris forme il y a plusieurs années. Les liens sont quotidiens et de qualité.

L'équipe assure une présence sociale régulière à la sortie des établissements. Des rencontres fréquentes avec les CPE des différents établissements scolaires, en particulier autour de situations complexes, nous permettent d'élaborer pour les jeunes les plus en difficulté, des réponses concertées et coordonnées (22 co-accompagnements en 2023).

Les collèges Martin Luther King et Léon Blum nous ont sollicité pour des actions de sensibilisation sur le thème des « bons usages des réseaux sociaux » des élèves du premier cycle (6^{ème} et 5^{ème}).

Zoom sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus

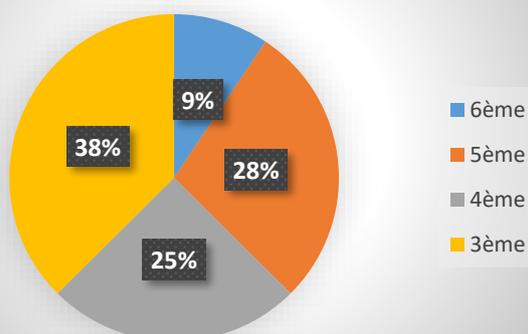
Le dispositif d'accueil des collégiens exclus temporairement des collèges de Villiers le bel a fonctionné du 16 janvier au 30 juin 2023. Ce dispositif a pour objectif d'accompagner le collégien à comprendre sa sanction et sa responsabilité dans ce qui lui arrive, y voir le sens pour l'aider à envisager une réparation et chercher les moyens de ne pas recommencer. Ce temps vise aussi à mettre le collégien en situation d'acteur de son parcours au collège pour améliorer sa posture d'élève au collège.

Les motifs d'exclusion sont très souvent liés à des problèmes de communication : entre élèves (bagarres) ou entre élèves et surveillants ou professeurs (insolence répétée, agression verbale...)

A plusieurs reprises les faits se sont déroulés sur les réseaux sociaux ou via pronote.

Ce dispositif est pensé comme une passerelle vers le service de prévention spécialisée. Les jeunes repérés comme ayant un besoin d'un accompagnement individuel par une éducatrice ou un éducateur

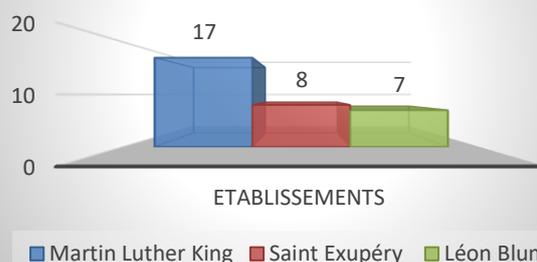
Nombre d'élèves



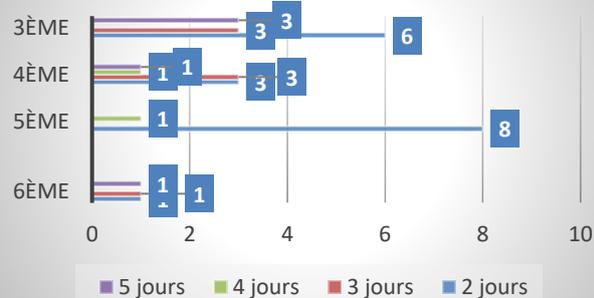
Par rapport à l'année 2022, le collège MLK reste le premier utilisateur du dispositif mais les deux autres collèges de la ville ont orienté plus de collégiens.

sont conviés à des actions collectives le mercredi après midi ou pendant les vacances scolaires. 32 élèves accueillis de fin janvier à mi-juin. A noter qu'il y a eu très peu de 6^e, seulement 3 d'accueillis.

Nombre d'élèves par collège



Répartition par niveau



18 jeunes sur 32 ont été accueilli pour 2 journée et sur les 5 jeunes exclus pour 5 jours, 3 étaient en 3^e

Deux ateliers sont notamment menés avec des partenaires :

- sensibilisation à la sécurité routière, avec un enseignant de la conduite de l'Auto-école Associative (AEA) IMAJ. En fonction du niveau scolaire, plusieurs ateliers ont été proposé : test ASSR, être piéton en sécurité, cours de code de la route, comment passer son permis, jeux de société, échanges...

- sensibilisation à la loi et prévention, avec la rencontre d'une Major de police : temps d'échange sur les faits, explication et présentation de la loi, production d'une lettre d'excuse, visite du commissariat de VLB et quizz. Cet atelier a été très important pour la prise de conscience de certains jeunes qui avaient commis une infraction à la loi et contre lesquels une plainte aurait pu être déposée.

Ces deux ateliers amènent les jeunes à aborder les notions de Loi et de ses différents codes, d'avoir une vision plus globale, d'aborder les notions de règles et de sanctions et de leur redonner du sens : favoriser le bien vivre ensemble.

Comme pour l'année précédente, notre intervenante scolaire a été amenée à multiplier les liens avec des parents des élèves pris en charge. Ces parents, bien souvent inquiets de la situation de leur enfant, avaient besoin d'être rassurés et écoutés.

4.5 Passerelle CM2

Dans le cadre de la passerelle CM2-6^{ème}, nous avons pu réaliser du 12 au 16 juin 2023 un chantier éducatif « Fabrique ton quartier » sur les parvis de la maison des Services et du groupe scolaire Gérard Philippe.

Ce projet s'est construit avec la chargée de développement local des quartiers Carreaux / Charmettes, les directrices des écoles élémentaires Jean Jaurès et Gérard Philippe et notre service de prévention spécialisée. L'équipe éducative a encadré un groupe de 5 jeunes à la réalisation d'un chantier éducatif consistant à décorer les parvis avec les élèves des classes de CM2.

En amont de ce chantier, nous avons pu rencontrer les directrices, institutrices et tous les élèves de CM2 afin de faire connaissance puis d'organiser avec eux la semaine (rôle de chacun, choix des décorations). Le lundi, mardi, jeudi et vendredi ont été consacrés à la décoration des parvis. Chaque jeune en chantier éducatif encadrait un groupe de 4 élèves de CM2. Un drapeau, des planètes, des fleurs.



Le mercredi a été consacré à la pose de jeux au sol thermocollée. Cette étape délicate s'est faite sans la présence des enfants de CM2.

Ce projet nous a permis de faire un premier lien avec ces élèves de CM2 - qui pour certains ont été revus au collège Léon Blum en décembre lors d'un temps de sensibilisation réalisé auprès des élèves de 6^{ème} - et aussi avec les professionnelles de l'éducation nationale.

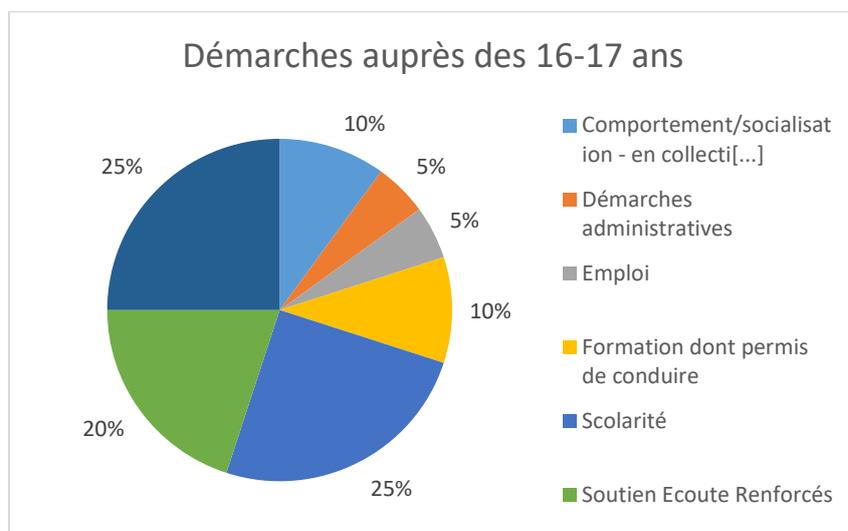


Nous avons ciblé un groupe de jeune 18-20 ans ayant des appétences pour le domaine de l'animation. 3 de ces 5 jeunes ont utilisé leur bourse pour s'inscrire au BAFA.



V. Accompagnement et actions auprès des 16/25

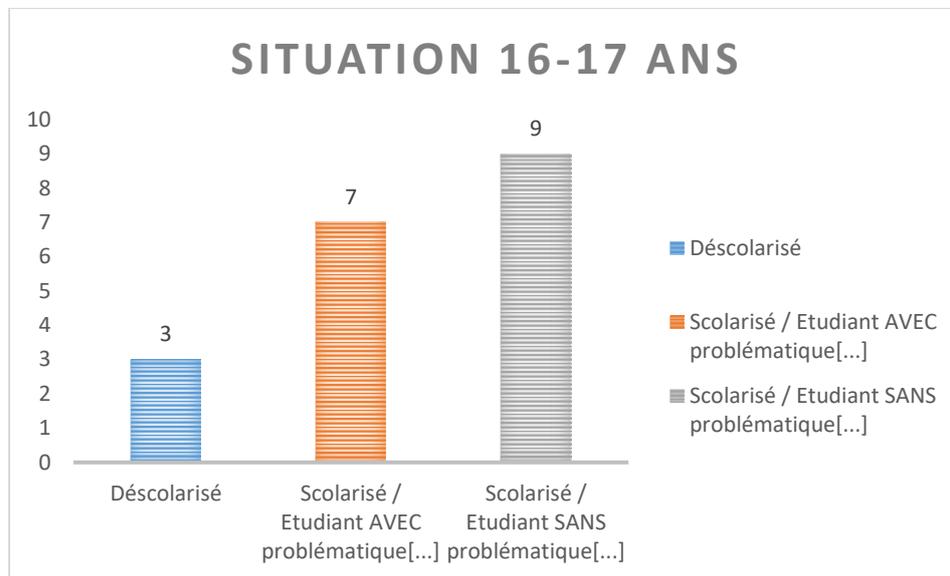
5.1 Démarches auprès des 16-17 ans



Le public 16-17 ans sollicite l'équipe notamment pour des démarches en lien avec la scolarité (orientation / réorientation, soutien scolaire) mais aussi pour du soutien / écoute renforcés. Ces jeunes, souvent accompagnés depuis plusieurs années, sont assez en confiance avec l'équipe pour évoquer des choses personnelles, demander des conseils et ainsi parler de leur situation personnelle. Ils sont également encore en demande d'actions collectives. Ce dernier point peut parfois générer de la frustration chez certains qui ont le sentiment d'être « abandonnés » au détriment du public collégiens. A partir de 16 ans, les jeunes peuvent également bénéficier des chantiers éducatifs que nous proposons. L'abaissement de l'âge du passage du permis de conduire à 17 ans au 1^{er} janvier

2024, entrainera certainement une demande plus importante chez ce public, afin de bénéficier de chantiers dès leurs 16 ans pour financer la formation au permis de conduire.

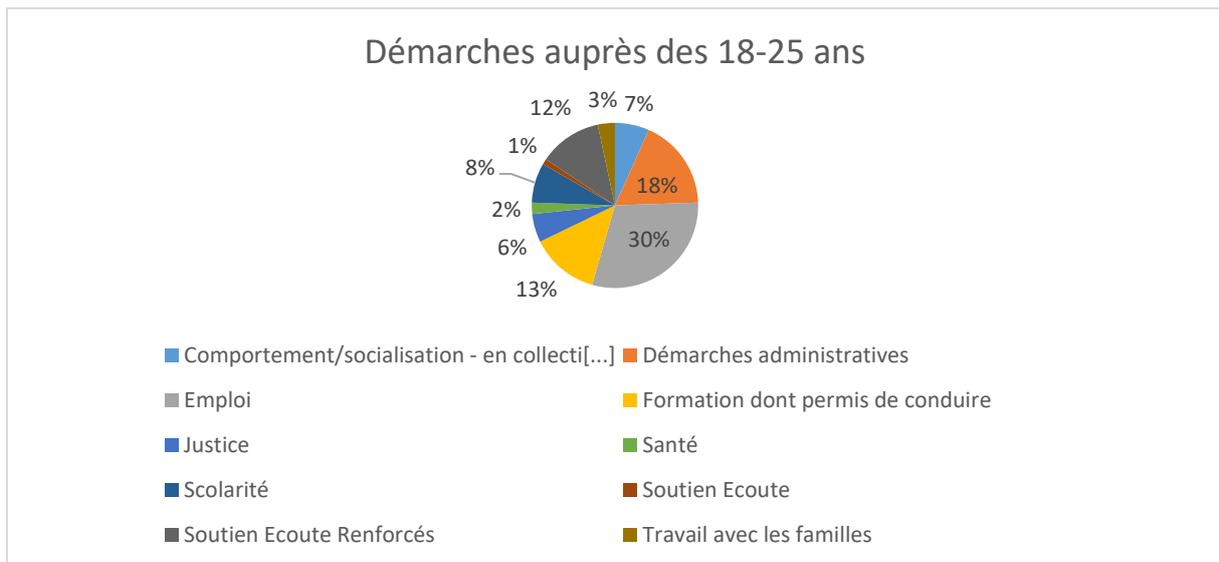
5.2 Evolution des situations des 16-17 ans (difficultés, besoins)



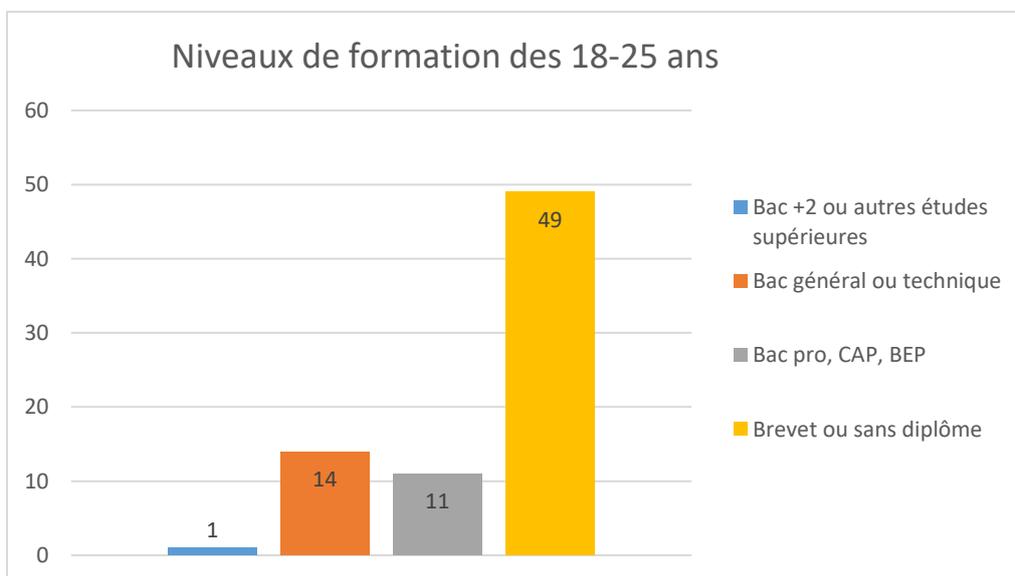
19 jeunes de 16-17 ans ont été accompagnés par le service en 2023. Au 31 décembre, 16 de ces jeunes étaient scolarisés mais 44% rencontraient des difficultés mettant en risque la continuité de leur scolarité. L'accompagnement éducatif vise à soutenir le jeune pour éviter une situation de décrochage et de rupture scolaire. Nous constatons que l'absentéisme augmente à partir de l'entrée au lycée, notamment pour des jeunes qui se retrouvent dans des filières qu'ils n'ont pas souhaitées. L'équipe est alors en lien avec différents professionnels intervenants autour de la situation du jeune en difficulté (parents, CPE, AS..) afin de prévenir cette rupture et d'essayer de maintenir une continuité de scolarité.

Suite à des arrêts de scolarité dans les semaines qui ont suivi la rentrée de septembre 2023, 3 jeunes étaient déscolarisés au 31 décembre.

5.3 Démarches auprès des 18-25 ans



30% des démarches réalisées auprès des 18-25 ans concernent l'emploi. Il s'agit souvent de la première demande de ce public. Mais ces démarches ne se concrétisent que peu du fait de freins existants (éloignement de l'emploi, absence de qualification ou de diplôme, décalage du rythme de vie, addictions...). Le travail de l'équipe consiste notamment à cerner ces freins et accompagner les jeunes à la compréhension et à l'acceptation de ceux-ci. Ce travail soumet alors l'éducateur référent et le jeune à une temporalité qui varie en fonction des difficultés liées à la situation individuelle. Ces freins peuvent allonger et complexifier le parcours d'insertion de ce public.



65% des jeunes de la tranche d'âge 18-25 ans ont un très faible niveau de qualification (brevet des collèges ou sans diplôme). L'employabilité de ces jeunes se retrouve impactée et les choix qui s'offrent à eux sont souvent très restreints. A défaut de pouvoir s'orienter vers un emploi qui les inspirent, ils se dirigent faute de mieux, vers des situations précaires (cdd, intérim). La poursuite d'études après l'obtention du baccalauréat, qu'il soit général, technologique ou professionnel, n'est pas toujours

évidente pour notre public. La plateforme parcoursup décourage une majorité de jeunes qui n'obtiennent pas leurs vœux de poursuite d'études ou qui obtiennent un choix lointain dans la hiérarchie de leur préférence.

5.4 Evolution des situations des 18-25 ans (difficultés, besoins)

Zoom situation

Moussa est un jeune de 21 ans accompagné par le service depuis maintenant 3 ans. Nous avons rencontré Moussa quand il venait accompagner des amis au service. Il nous a sollicité concernant sa scolarité car il était dans une filière qui ne l'intéresserait pas. Nous l'avons donc accompagné dans la définition de son projet professionnel. Pour ce faire, nous l'avons orienté vers l'E.D.I. Son accompagnement, au sein de ce dispositif, lui a permis de réaliser des tests. Il lui a été diagnostiqué des troubles DYS. Ce diagnostic a aidé Moussa à reprendre confiance en lui, comprendre qu'il avait des difficultés qui le freinaient dans ses projets. A la suite de l'E.D.I, Moussa a pu reprendre un parcours professionnel, il a également effectué des chantiers éducatifs avec le service afin de financer son permis de conduire ainsi que sa formation BAFA qu'il a obtenu.

Moussa est par ailleurs entraîneur de football à Villiers-le-Bel, il permet à certains jeunes de la commune, sur les périodes de vacances scolaires, de faire des stages de football. Au cours d'un entretien individuel avec son éducateur référent, il nous a fait part de son envie de pouvoir organiser un tournoi de futsal afin de réunir les différents services de prévention spécialisée de l'association à savoir : les villes de Fosses, Goussainville, Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel, Beaumont-sur-Oise. Nous avons ainsi pu préparer avec lui cet évènement, au cours duquel il a contribué à l'encadrement des jeunes participants âgés de 11 à 13 ans. Afin de valoriser sa participation à cet évènement, nous lui avons proposé d'être en situation de chantier éducatif. Nous avons pu échanger sur les différents axes de son projet à travailler.



5.3 Projets menés et partenariats



Zoom sur un projet : Chantier éducatif au terrain d'aventure du Petit Bois

Du 17 au 21 avril 2023, nous avons pu mener sur le terrain d'aventure du petit bois de Villiers-le-Bel un chantier éducatif avec un groupe de 4 jeunes âgés de 18 à 20 ans.

Encadré par un éducateur, ce groupe a pu, avant la réouverture de cette espace pour la saison 2023, œuvrer à l'embellissement et à l'aménagement du terrain d'aventure.

Le groupe a ainsi réalisé une terrasse en bois, déplacé un chalet (déconstruction et reconstruction), poser des barrières et un portail en bois, posé un système de gouttière relié à un récupérateur d'eau de pluie sur un autre chalet et enfin réparer un jeu pour enfants.

Un terrain d'aventure c'est à la fois très simple et très ambitieux : c'est un espace de liberté au milieu de la ville où l'enfant peut rêver et vivre toutes ses aventures.

Un terrain d'aventure c'est un espace extérieur, un terrain vague, une friche, une prairie, à deux pas des immeubles du quartier. C'est un lieu ouvert où les enfants peuvent venir librement jouer, courir, construire une cabane, planter un clou, jardiner, creuser un trou, couper du bois, observer les plantes ou les insectes, grimper aux arbres, rencontrer des copains, créer un monde ou simplement ne rien faire du tout. Dans un terrain d'aventure, on apprend à s'adapter à son environnement, à évaluer les dangers, à faire attention à soi comme aux autres.

Notre service de prévention spécialisée est devenu contributeur de ce projet sur Villiers-le-Bel à raison d'au moins un chantier éducatif annuel réalisé sur ce site depuis plusieurs années.





Nous remercions pour leur confiance : la ville de Villiers le Bel, notamment Géraldine Medda (Adjointe déléguée des quartiers Puits-la-Marlière et Derrière-les-Murs-de-Monseigneur), Alain Sartori Chef de Projet Mission Agenda 21) et les CEMEA.



LE PRIJ

Ce dispositif vise l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans des QPV et éloignés des dispositifs/institutions. L'objectif du PRIJ est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion.

Afin de se doter de moyens supplémentaires pour remplir cette mission, l'association IMAJ s'est associée, dans le cadre d'un consortium, avec d'autres acteurs territoriaux et piloté par la Mission Locale du Val d'Oise Est, en réponse à l'appel à Projet du Plan d'Investissement dans les Compétences concernant le repérage des NEETS. ; il s'agit des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en stage. Le projet est construit sur trois phases : le repérage, le diagnostic, le raccrochage.

Le pilotage se fait sous la forme de groupes de travail opérationnels territorialisés pilotés par la Mission Locale. La convention de consortium a été signée en novembre 2019.

Ainsi un poste supplémentaire est financé pour permettre la mise en œuvre de stratégies de repérages des jeunes dits *invisibles*.

En 2023, 6 jeunes ont fait l'objet d'une orientation pour intégrer le dispositif. 25 jeunes sont co-accompagnés par le service en lien avec le dispositif et 8 accompagnements ont abouti à des « sorties positives » vers l'emploi ou la formation.

En lien avec le dispositif PRIJ, des réponses à court terme ont pu être apportées au parcours de certains jeunes.

VI. Actions en faveur de l'égalité H/F

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femmes-hommes, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étapes :

Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.

Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.

Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.

Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2023, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin de définir des stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité Femmes / Hommes.

A l'issue de cette demi-journée de réflexion, nous avons constitué pour l'année à venir un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la construction d'outils de sensibilisation en faveur de l'égalité.

Un.e éducateur-ice du service de prévention spécialisée IMAJ de Villiers-le-Bel participe également à un atelier régulier « aller vers les filles en prévention spécialisée » proposé par le Conseil Départemental dans sa mission d'animation du réseau d'acteurs.

Ces différents temps de travail concourent ainsi à un appui supplémentaire dans la réalisation d'actions en direction des jeunes. Nous notons en effet une plus grande aisance des professionnels pour intervenir auprès des jeunes sur les sujets liés à l'égalité.

La proportion de filles accompagnées par notre service a progressé en 2023 (+10%). Les actions collectives ont davantage profité aux filles. Sur 171 jeunes ayant bénéficié d'une action collective, 88 sont des filles (51%). Le nombre de filles en accroche représente 59% de ce public. Une tendance qui demande à s'inscrire dans le temps semble émerger, notamment depuis le mois de septembre.

L'accès d'un plus grand nombre de filles à nos services constituera un objectif à atteindre pour les prochaines années. La modalité de l'action collective trouve un écho auprès de ce public féminin qui est en demande de temps partagés avec des pairs et avec l'équipe éducative.

Au local, une communication et un affichage à destination des jeunes ont été déployés et constituent une invitation à aborder le sujet, tandis que des actions spécifiques pour travailler l'égalité auprès du public, en mixité ou en non-mixité sont proposées.

VII. Utilisation des réseaux sociaux

Notre cadre d'intervention sur les réseaux sociaux a fait l'objet d'une réflexion transversale au sein des services de Prévention spécialisée d'IMAJ afin d'harmoniser une pratique commune et d'identifier quelques points de vigilance. L'association IMAJ s'est ainsi dotée d'une charte concernant l'utilisation des outils numériques et des réseaux sociaux. Elle a pour vocation de définir les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ.

7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien avec notre public. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux. Dans la situation où un jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui sont expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance. Dans le cas où une situation complexe « numérique » surviendrait, elle sera traitée et analysée dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

Organisation du service pour l'utilisation des réseaux sociaux :

Le service de prévention spécialisé de Villiers-le-Bel est doté de trois smartphones et un temps est consacré, de manière hebdomadaire (2 heures par semaine en moyenne), pour alimenter les réseaux. L'utilisation est supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Nous n'avons pas défini à ce jour de référent réseaux, l'utilisation fait l'objet d'une pratique collective, avec toutefois des disparités entre professionnels, souvent liées à leur appétence pour les outils numériques.

Lors de l'année 2023, des formations ont été proposées par le conseil départemental. L'équipe s'est mobilisée autour de la formation : « L'impact du numérique sur les jeunes », proposée par Dyktia, association spécialisée dans les usages aux outils numériques. Des formations d'approfondissement se poursuivront durant l'année 2024.

Afin d'être en lien avec les jeunes, nous utilisons les outils numériques suivants : Snapchat et Instagram.

Snapchat reste le réseau social le plus pratiqué par l'équipe. Il permet de maintenir et de développer le lien avec les jeunes via une application qu'ils utilisent quotidiennement. Le service intervient dans ce média dans son lien au public, de façon plutôt classique, par des échanges de messages par exemple

et également dans une communication collective facilitée lors de l'organisation d'actions collectives, par la création de groupes spécifiques à l'organisation d'une activité.

Le service utilise ce réseau comme un outil dans sa communication avec le public à travers des publications de stories, permettant la diffusion :

- D'informations relatives au service (organisation, diverses actions menées, informations collectives au local, etc.)
- Des événements locaux (salon de la sécurité, de l'emploi, session de recrutement et actions de partenaires).

L'association IMAJ se mobilise aussi sur LinkedIn, permettant de valoriser les actions collectives des différentes équipes des services de prévention spécialisée et des équipes des services d'insertion.

A la fin de cette année, l'équipe est en lien sur les réseaux sociaux avec 60% des jeunes accompagnés. Il y a une montée en puissance de l'utilisation des réseaux sociaux par l'équipe éducative et de plus en plus de jeunes sont en lien avec le service par ce moyen de communication. Snapchat est notamment utilisé de façon quotidienne pour communiquer avec des jeunes. Pour certains, il s'agit d'ailleurs du seul moyen de communiquer qu'ils utilisent. L'équipe s'adapte à ces spécificités et cette évolution pour maintenir ou créer du lien avec le public.

7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux

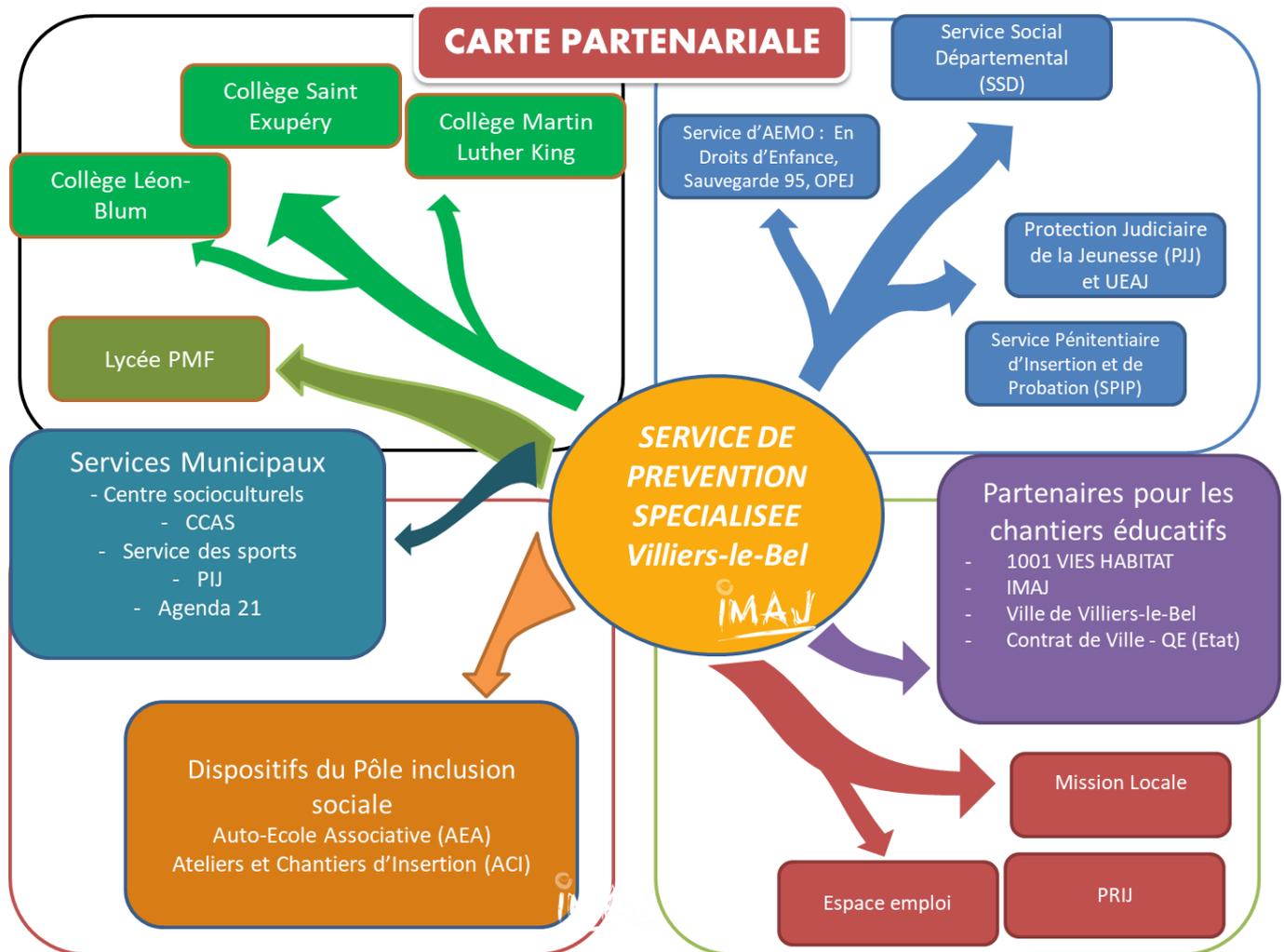
Le service de Prévention spécialisée de Garges-lès-Gonesse porte une attention particulière sur la question de l'usage des réseaux sociaux. De par leurs observations auprès du public ou des informations collectées auprès des partenaires jeunesse, les éducateurs ont pu constater que de nombreuses problématiques étaient corrélées à un usage inadapté des réseaux sociaux : exclusion du collège, rixes, cyberharcèlement, visionnage de contenus violents ou sexualisés, etc.

Partant de ces constats, le service a intégré la question des réseaux sociaux dans son travail quotidien avec le public et a également développé des actions spécifiques :

- Actions collectives sur la sensibilisation aux bons usages des réseaux sociaux, auprès des classes de 5^{ème} et de 6^{ème} du collège Léon Blum et auprès des 6^{èmes} du collège Martin Luther King.
- Animation de débats informels pendant les actions collectives (séjours, ateliers, sorties) sur la sensibilisation et la prévention de l'usage des réseaux sociaux.

VIII Partenariats et participation au développement social local

8.1 Carte partenariale



8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)

- Avec l'AEA

Pour l'année 2023, l'équipe de prévention spécialisée est à l'origine de 6 orientations. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement exclu à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

Cette année, 5 **jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont été embauchés dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle. Les ateliers et chantiers d'insertion visent à :

- La remobilisation sur le plan socioprofessionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition de compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'alternance ou en emploi classique.

En décembre 2023, nous avons réalisé un chantier éducatif au sein de la Ressourcerie (ACI) de l'association. Dans le cadre du déménagement et de l'aménagement (travaux) sur le nouveau site de cette ACI, un éducateur a pu encadrer 3 jeunes pendant 5 jours afin de réaliser des travaux de peinture. A l'issue de ce chantier éducatif, un jeune a souhaité postuler sur l'ACI Bâtiment que nous avons en interne.

8.3 Partenariats actifs en 2023

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagés avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2023.

Rendez-vous des acteurs jeunesse :

A l'initiative du service jeunesse de la ville de Villiers-le-Bel, une instance réunissant les différents acteurs en lien avec le public jeune a été (re)créée en 2023 afin de favoriser l'interconnaissance des acteurs, partager des ressources et susciter des créations de projets partenariaux. Nous participons à ce temps.

Cellule de veille éducative :

La cellule de veille éducative réunit localement, les équipes éducatives des établissements scolaires avec les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion, de la santé et les élus pour établir un état des lieux sur la commune, repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille.

Réunion des partenaires emploi :

Cette réunion a lieu une fois par mois, organisée par l'Espace Emploi de la CARPF. L'objectif de ces rencontres est un partage d'informations, d'actualités qui s'appuie sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle. Suite au départ en 2023 de la référente de l'espace emploi, les réunions ont été un peu moins fréquentes mais nous restons mobilisés sur cette instance.

Contrat Local de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la radicalisation (CLSPDR) :

C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la Ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, Service Social Départemental, bailleurs sociaux, Service de Prévention Spécialisée, etc. Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative :

Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger à propos des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Nous participons habituellement aux instances pour chacun des collèges, même si, pour une partie de l'année 2023 (septembre à décembre), l'équipe éducative en sous-effectif, n'a pas eu la possibilité de se mobiliser sur l'ensemble de ces rencontres.

Coordination territoriale de quartier :

Ces instances de coordinations de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier. Nous avons principalement participé à la coordination du quartier DLM pour cette période 2022.

Groupe de Travail Opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse :

Depuis décembre 2019, la Mission locale organise des groupes de travail réunissant un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle afin de présenter des situations de jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. En plus des GTO, la coordinatrice du PRIJ sur notre secteur d'intervention vient tous les 2 mois rencontrer l'équipe afin de suivre les actions engagées avec les jeunes repérés, et de vérifier que l'accompagnement proposé fonctionne. Ces réunions de suivi, permettent sans aucun doute, de coordonner les différents professionnels qui peuvent être associés à l'accompagnement du public.

Diverses manifestations :

Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune.

La fête de la ville prévue le samedi 2 juillet a été annulée suite aux événements de violences urbaines qui ont émaillé la ville suite à la mort du jeune Nahel à Nanterre.

Nous avons participé au forum des associations organisé par la ville en septembre. Ce fut l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des habitants, d'échanger avec d'autres associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année.

Villiers-le-Bel, le 31 mars 2024

Document rédigé par Lieuré Mathieu, chef de service éducatif

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

ANNEXES

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE ANNEE 2023 TERRITOIRE : VILLIERS-LE-BEL

SERVICE DE PREVENTION SPECISAL IMAJ

EQUIPE : VILLIERS-LE-BEL

Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue					1				4	11			16
Réseau informel				1	2	6	4	2	12	22		1	50
Réseau institutionnel			3	8	10	10	2	11	6	19			69
Réseaux sociaux													0
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135
Situation familiale													
Célibataire			3	9	13	16	6	13	21	50		1	132
En couple													0
En couple avec enfant									1				1
Parent isolé										2			2
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135
Lien via les réseaux sociaux													
Pas de lien via les réseaux sociaux			3	6	9	9	2	8	6	12			55
Lien via les réseaux sociaux				3	4	7	4	5	16	40		1	80
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an			3	7	8	12	3	3	4	3			43
Ancienneté >=1 et < 2 ans					2	1				7			10
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans				2	2	2		6	4	15			31
Ancienneté >= 4 ans					1	1	3	4	14	27		1	51
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135
Situation													
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire				1	4	6	4	5	8	12			40
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire			3	8	9	10	1	6	1	5			43
Déscolarisé (sans affectation)							1	2					3
En emploi									2	11			13
En formation									3	3			6
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation									8	16		1	25
Sans projet professionnel ou scolaire										5			5
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme			3	9	13	16	6	13	14	36			110
Bac Pro, CAP ou BEP									3	7		1	11
Bac général ou technique									5	9			14
Bac +2 et autres études supérieures													0
TOTAL	0	0	3	9	13	16	6	13	22	52	0	1	135

Mode d'entrée en relation		
Rue	16	12%
Réseau informel	50	37%
Réseau institutionnel	69	51%
Réseaux sociaux	0	0%
TOTAL	135	
Situation familiale		
Célibataire	132	98%
En couple	0	0%
En couple avec enfant	1	1%
Parent isolé	2	1%
Lien via les réseaux sociaux		
Pas de lien via les réseaux sociaux	55	41%
Lien via les réseaux sociaux	80	59%
Ancienneté de la relation		
Ancienneté < 1 an	43	32%
Ancienneté >=1 et < 2 ans	10	7%
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	31	23%
Ancienneté >= 4 ans	51	38%
Situation		
Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire	40	30%
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	43	32%
Déscolarisé (sans affectation)	3	2%
En emploi	13	10%
En formation	6	4%
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	25	19%
Sans projet professionnel ou scolaire	5	4%
	135	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)		
Brevet ou sans diplôme	110	81%
Bac Pro, CAP ou BEP	11	8%
Bac général ou technique	14	10%
Bac +2 et autres études supérieures	0	0%
TOTAL	135	

Tableau 5 :Thématiques d'accompagnement

Thématiques d'accompagnement	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité			3	9	10	12	1	4	1	6			46
Emploi							1		8	19		1	29
Formation - dont permis de conduire							1	1	3	9			14
Justice									1	4			5
Démarches administratives								1	2	14			17
Santé									1	1			2
Logement hébergement													0
Travail avec les familles				1	2	3	3	2		3			14
Soutien écoute renforcés							3	1	4	9			17
Comportement/ socialisation - en collectif					4		2		1	5			12
Sensibilisation/ prévention - en collectif													0
TOTAL	0	0	3	10	16	15	11	9	21	70	0	1	156

FORMULAIRE DE COLLECTE DE DES DONNEES D'ACTIVITE		TERRITOIRE :	VILLIERS-LE-BEL
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE	IMAJ	EQUIPE :	VILLIERS-LE-BEL
Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats		ANNEE 2023	
UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE			
Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements uniquement
Scolarité			
Collège Saint Exupéry	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, action de sensibilisation auprès des 6èmes.	1 à 4 fois par mois	10
Collège Léon Blum	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnements individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, action de sensibilisation auprès des 6èmes et des 5èmes.	1 à 4 fois par mois	4
Collège Martin Luther King	Présence aux abords de l'établissement scolaire, réunions avec CPE ou AS pour accompagnement, individuels, orientations de jeunes sur le dispositif des collégiens exclus, action de sensibilisation auprès des 6èmes.	1 à 4 fois par mois	8
Ecole élémentaire Jean Jaurès	Chantier éducatif passerelle CM2-6ème en juin 2023 (présentation du service aux élèves de CM2 + réalisation du projet sur deux jours)	1 à 2 fois par année	
Ecole élémentaire Gérard Philipe	Chantier éducatif passerelle CM2-6ème en juin 2023 (présentation du service aux élèves de CM2 + réalisation du projet sur deux jours)	1 à 2 fois par année	
Lycée Pierre Mendès France	co-accompagnement de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	3
Protection de l'enfance			
ASE	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	1
SSD	Echange sur des situations en commun	1 à 2 fois par année	
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		0
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
Action sociale			
CCAS	Participation réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Orientation de jeunes, co-accompagnements, réunions partenariales	Orientation de jeunes, co-accompagnements, réunions partenariales	22
Espace Emploi	Réunions partenariales, co-accompagnement, orientations de jeunes	Réunions partenariales, co-accompagnement, orientations de jeunes	3
GTO du PRUJ	Participation au GTO, orientation sur le dispositif	1 à 4 fois par mois	25
Justice prévention de la délinquance			
CLSPDR	Réunions partenariales, groupe de travail "tranquilité publique / résidentielle"	1 à 2 fois par année	
PJJ, UEAJ	Réunions partenariales, co accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	4
SPIP	co-accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	2
Logement hébergement			
1001 VIES HABITATS	Chantier éducatif	1 à 2 fois par année	
AURORE	demande d'hébergement, co-accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	2
SIAO	Sollicitation 115, accompagnement création de dossier d'orientation	1 à 2 fois par année	1
jeunesse-Parentalité			
PRE	Présence aux équipes pluridisciplinaires de soutien, co-accompagnement, orientation de jeunes, dispositif des exclus	1 à 4 fois par mois	
PAEJ	Rencontre partenariale, orientation de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	4
Centre socio-culturel Boris Vian	Réunions partenariales, permanence bi-mensuelle, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Centre socio-culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, actions collectives, passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Mission Jeunesse, PU	Réunions partenariales, participation séminaire jeunesse / actions proposées par le PU, orientation de jeunes BAF A Citoyen	1 à 2 fois par trimestre	4
Centre socio-culturel Allende	Réunions partenariales, permanence place de la traverse, passage en travail de rue.	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
Service des sports	Animation dans le cadre des Quartiers d'été, demande de mise à disposition d'un équipement sportif	1 à 2 fois par année	
Politique de la ville			
Cité éducative	participation réunion, dépôt projet	1 à 2 fois par année	
Santé			
CCAS	Participation GT santé des jeunes, orientation vers le projet santé des jeunes	1 à 2 fois par trimestre	4



CHARTRE CONCERNANT L'UTILISATION DES OUTILS NUMERIQUES ET RESEAUX SOCIAUX

La présente charte a pour vocation de présenter les engagements et le cadre déontologique d'utilisation des réseaux sociaux de l'ensemble des professionnel-le-s de prévention spécialisée au sein de l'association IMAJ quel que soit leur statut. Cette présence numérique vient en complémentarité des missions de prévention spécialisée et en aucun cas se substituer à elles.

1. Intentions :

Complémentarité numérique et présenteielle :

L'utilisation des réseaux sociaux vient en complémentarité des missions dévolues à la structure et ne se substitue en aucun cas à elle. Elle est au service de la relation éducative. Elle constitue un outil supplémentaire pour se mettre en lien avec le public accompagné, accompagner et prévenir les usages des jeunes et s'informer dans le cadre de la veille sociale. L'utilisation des réseaux et outils numériques vise à favoriser une continuité de l'accompagnement.

L'utilisation des réseaux sociaux n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes.

2. Déontologie et valeurs

Chaque professionnel exerce dans le respect des valeurs et des missions de l'association IMAJ qu'elle ou il représente, du règlement intérieur et de sa « charte d'utilisation des moyens informatiques » et plus largement dans le respect de la législation française.

Chaque signataire s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants :

- Respect des valeurs de la république et laïcité
- Respect de la dignité de la personne
- Interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine

L'utilisation éducative des réseaux sociaux exclut toute démarche commerciale.

Chaque signataire s'engage à ne pas avoir de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle et à ne pas exercer une pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité est interdite et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

3. Ligne éditoriale et posture :

Les informations publiées sur les réseaux sociaux des services de prévention spécialisée IMAJ sont centrées sur les missions de prévention spécialisée, sur un public spécifique et sur un territoire.

Les informations publiées visent à partager l'accès à des informations du territoire ou utiles pour un grand nombre de jeunes et informer sur les actions de l'équipe.

Le/la Chef-fe de service est garant-e des publications.

Dans les publications comme dans le lien avec le public par messagerie, le signataire s'engage à utiliser un langage compréhensible et professionnel.

Si le/la jeune est en lien de manière inappropriée ou s'il/elle partage des contenus inappropriés l'équipe s'autorise, dans la mesure du possible, à reprendre cela avec lui/elle.

4. Paramétrage, accessibilité et identification :

Profil : la définition du profil (public / privé) est déterminée par chaque service et en fonction du réseau utilisé.

Mot de passe des comptes : L'équipe et le/la Chef-fe de service ont accès aux mots de passe

Nom du compte : Imaj- nom du service

Photo de profil : Logo Imaj

5. Information des utilisateurs-trices et libre-adhésion:

L'information de nos réseaux fait l'objet d'un affichage au local mentionnant le pseudo ou le snapcode.

La charte d'utilisation est affichée au local.

Notre démarche sur les réseaux sociaux est expliquée aux jeunes lors des entretiens et des rencontres.

Une vignette explicative est envoyée aux jeunes dès la demande d'ami.

Chaque service détermine ses pratiques vis-à-vis de la consultation des stories et des comptes des jeunes. Les professionnels, dans un souci de transparence annonceront auprès des jeunes leur position sur le fait d'aller voir la story et/ou le compte.

Le-la jeune utilisateur-trice a le choix d'accepter ou de refuser les demandes d'ajout faites par les professionnel-les, et/ou de solliciter la demande.

Il/elle a la liberté de ne pas répondre à un message. Les professionnel-les n'insisteront pas si le/la jeune ne souhaite pas être en lien et qu'il/elle nomme ce refus.

Notre intervention professionnelle doit pouvoir se situer et être repérable. Les messages envoyés aux jeunes devront mentionner qui en est l'auteur.

6. Age légal d'utilisation

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et vise à respecter les conditions d'âge légal des différents réseaux sociaux.

Dans la situation où un-e jeune n'a pas l'âge légal d'utilisation d'un media social, si toutefois l'équipe connaît son âge, les raisons légales qui sous-tendent l'interdiction d'avoir un compte sur un media social lui seront expliquées. Le/la professionnel-le pourra faire le choix de communiquer avec lui-elle tout en essayant de décaler sur une rencontre physique autant que possible.

7. Droit à l'image :

Il est Interdit de publier des photos d'une personne dans un lieu privé sans son consentement (cf article 9 du code civil, article 226-1 et suivants du code pénal).

Il est donc indispensable d'avoir une autorisation écrite pour publier des photos des jeunes. D'une manière générale, il est attendu de privilégier la publication de photos où les jeunes ne sont pas identifiables.

8. Respect de la vie privée :

Le signataire veille à ce que son espace numérique soit maintenu à jour afin de garantir le respect du principe de confidentialité et d'anonymat le cas échéant.

Le signataire veillera à ne rien divulguer des informations personnelles et tentera de mener autant que possible les suivis individuels en présentiel.

9. Droit à la déconnexion :

La pratique attendue est d'éteindre les téléphones de service et les outils numériques professionnels en dehors des horaires de travail. L'utilisation des réseaux sociaux et du téléphone professionnel à des fins professionnelles est interdite en dehors du temps de travail.

10. Secret professionnel et partage d'information.

Dans le cadre de la mission de protection de l'enfance inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la prévention spécialisée est soumise au secret professionnel.

En ce qui concerne le partage d'information dans le cadre de la protection de l'enfance : « *Les personnes soumises au secret professionnel qui mettent en œuvre la protection de l'enfance ou qui apportent leur concours sont autorisées à partager entre elles des informations à caractère secret afin d'évaluer une situation individuelle* ». Dans ce cadre, « *sauf intérêt contraire de l'enfant, le père, la mère, toute autre personne exerçant l'autorité parentale ou le tuteur sont préalablement informés de cette transmission selon les modalités adaptées* » (Article L226-2 du CASF)

En ce qui concerne la protection des mineurs en danger et le recueil des informations préoccupantes : « *Toute personne participant aux missions du service de l'aide sociale à l'enfance est tenue au secret professionnel sous les peines et dans les conditions prévues par les articles 226-13 et 226-14 du code pénal. Elle est tenue de transmettre sans délai au président du conseil départemental ou au responsable désigné par lui toute information nécessaire pour déterminer les mesures dont les mineurs et leur famille peuvent bénéficier* »

Les situations complexes « numériques » seront traitées et analysées dans un cadre institutionnel afin de voir les réponses à apporter, motivées par la protection dans une situation de mise en danger et dans le respect de la loi.

ASSOCIATION IMAJ

6 rue de paris
95330 DOMONT

www.imaj95.fr



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 – SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE VILLIERS-LE-BEL